



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-143188>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-143188**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : FLUXEL

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités portuaires

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES PORTS PETROLIERS DE FOS ET LAVERA, BÂTIMENT ADMINISTRATIF ET ATELIERS

Description : La présente consultation, passée selon les dispositions des articles L 2124-3 et R 2124-4 du code de la commande publique, a pour objet la collecte des déchets issus des activités exploitation et maintenance des Ports Pétroliers de Fos et de Lavera ainsi que des bâtiments des directions technique et administrative en vue de leur transport et traitement en centres agréés. Montant HT minimum pour la durée totale du contrat : 425000.0 Euro(s) H.T. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent les options (prestations similaires et reconductions). La procédure a été décomposée en deux lots comme suit : Lot n°1 : Déchets non dangereux (DND) comprenant : 1°) Les déchets régulièrement générés par FLUXEL tels que les biodéchets alimentaires, le verre, le papier, le plastique, le bois- les palettes, les cartouches d'imprimantes, les capsules de café, certaines ferrailles, le caoutchouc (type pneus usagés)... et, 2°) Les déchets susceptibles d'être émis à l'occasion des travaux : tels que déchets inerte (plâtres) ; tuiles et céramique de chantiers ; béton. Lot n°2 : Déchets dangereux (DD). Cette catégorie, qui pourra évoluer avec le temps avec l'évolution de l'activité industrielle de FLUXEL, comprend : 1°) Les déchets régulièrement générés par FLUXEL tels que les batteries d'engins et d'équipements électriques, les équipements de protection individuelle souillés, les aérosols, les chiffons souillés, les huiles usagées, les filtres automobiles, gasoil ou autres types de filtres à huile mais aussi les déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI), D3E, ... et, 2°) Déchets susceptibles d'être émis à l'occasion de travaux tels que les matériaux amiantés, les déchets de construction, de démolition, de rénovation, les terres polluées/souillées, les emballages industriels ayant contenus des produits chimiques, les déchets radioactifs (exemple

: les vieilles céramiques),... Ces prestations s'entendent comme des prestations clés en mains passées auprès d'un professionnel du traitement des déchets et, à ce titre, elles : - a) comprennent une obligation de résultat qui consiste en la mise en place des bacs et conteneurs et la collecte et traitement des déchets selon la ou les fréquence(s) et volume prévue(s) au contrat ainsi que d'assurer leur tri, leur valorisation et leur élimination dans le respect des normes et de la réglementation environnementale en vigueur avec obligation de réintégration les bulletins de valorisation des déchets (BSD) à l'Entité Adjudicatrice qui demeure productrice de ces déchets , d'une part et, - b) doivent intégrer également la fourniture d'équipements de collecte, leur manutention, leur entretien ainsi que le nettoyage et la propreté des sites à l'issue de la collecte des déchets. La location des contenants est ainsi à prendre en compte dans les bordereaux de prix unitaire à remplir, d'autre part. L'ensemble de ces prestations est détaillé dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP). Enfin, le marché à conclure pour chacun des lots correspondra à un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montants minimums et montants maximums, conformément aux articles L 2125-1 1°) et R 2162-4 1°) du code des marchés publics

Identifiant de la procédure : d89c8230-9359-48a0-b84a-b60b2dfcad79

Identifiant interne : AM25005

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Port Pétrolier de Lavéra/Port Pétrolier de Fos sur Mer/Bâtiment administratif de Lavera

Ville : Lavera

Code postal : 13170

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Une visite sur site est obligatoire au moment de la phase offre. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Déchets non dangereux

Description : Déchets non dangereux (DND) et Fosses septiques
Montant HT minimum du lot pour la durée totale du contrat : 375 000,00 Euro(s) H.T

Identifiant interne : 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90511000 Services de collecte des ordures

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Port Pétrolier de Lavéra/Port Pétrolier de Fos sur Mer/Bâtiment administratif de Lavera

Ville : Lavera

Code postal : 13170

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Date de fin de durée : 01/04/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 4

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. La durée du marché est la période pendant laquelle des bons de commande peuvent être émis. Cette durée est indépendante des délais d'exécution des bons de commande. Le présent marché est conclu pour une première période de validité d'un an à compter de sa date de notification. A l'issue de sa 1ère période de validité annuelle, le marché est ensuite reconductible par décision expresse du Président de l'entité adjudicatrice sans que sa durée totale ne puisse excéder 5 ans (Soixante mois) consécutifs à compter à compter de sa date de notification. La décision de l'Entité adjudicatrice de reconduire ou de ne pas reconduire le marché sera adressée chaque année au titulaire, au plus tard, 1 mois avant la date anniversaire de notification du marché qui est aussi la date d'échéance de chaque période de validité annuelle par lettre recommandée avec avis de réception postal (Lrar) ou tout autre moyen permettant d'établir de façon certaine la date de réception. Le titulaire ne peut refuser la reconduction passer le délai mentionné ci-après. Quelle que soit la décision du Président de Fluxel Sas, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. Pour chacun des lots, un bon de commande au moins semestriel sera passé pour la prise en compte de l'ensemble des prestations contenues dans les bordereaux de prix unitaires sans dépasser l'année d'exécution budgétaire en cours

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,750,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le présent marché sera renouvelé, soit à l'identique soit avec des modifications substantielles, à l'issue de sa période de validité de 5 ans suivant sa notification, sauf si celui-ci est dénoncé avant à la fin d'une de ses 4 échéances annuelles

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Mesures de gestion environnementale

Description : Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat. Description du processus de gestion environnementale de collecte et traitement (réduction des gaz à effet de serre, réduction énergétique, etc....)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Mesures pour garantir la qualité

Description : Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Démonstration de sa capacité à proposer un plan de progrès qui doit aboutir, dans la mesure du possible, à une optimisation des coûts dans le traitement des déchets à moyen et/ ou long terme pour son client

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : description de l'ensemble des matériels (camions bennes, nombre et type et modèles de conteneurs, bacs qu'il peut mettre à disposition notamment) et équipements dont il dispose pour notamment traiter les Dasri, les Déchets électriques et électroniques (D3e) et fosses septiques

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

Description : Certification Mase (Manuel Assurance Sécurité Entreprise) valide ou en cours de validité ou copie de la demande d'adhésion à la certification Mase, justifiant d'une démarche en cours ou équivalent (Uic, Ohsas 18001, Gehse, Vca)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois

derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels niveau : Il s'agit des justificatifs de : - l'assurance responsabilité civile d'exploitation et - l'assurance responsabilité civile professionnelle (Rc Pro) qui couvre les dommages causés à des 1/3 par produits ou déchets défectueux manipulés ou traités Compte tenu de la sensibilité du dossier en matière environnementale, il sera exigé un niveau de capacités financières minimales annuelles fixé à 2 fois le montant estimé du marché dans le domaine concerné, à savoir le transport, la collecte et le traitement des déchets non dangereux (Dnd) pour le lot n°1 et dans celui des déchets dangereux pour le lot n°2 ; ces 2 lots sont définis de manière détaillée à l'article 3 du dans le cahier des clauses techniques particulières (Cctp). Pour les entités qui se présentent à plusieurs en groupement, il est demandé que celui qui assure les fonctions de mandataire soit celui qui puisse justifier de ce niveau de chiffre d'affaires au moins dans le domaine concerné pour le lot auquel le groupement en cause se porte candidat. En cas de sous-traitance, l'entreprise principale est celle sur laquelle portera essentiellement le contrôle même si les Ca de ses sous-traitants devront être fournis pour pouvoir juger la solidité globale de l'offre. niveau : Par lot, chaque entreprise candidate fournira le détail de son chiffre d'affaire en séparant les Déchets Dangereux (lot 2) des déchets non dangereux (lot 1) structuré selon la forme juridique de l'entité qui répond : seule, en sous-traitance, groupement

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description : Habilitation Zone d'accès restreint (Zar) du personnel intervenant sur les sites le candidat devra fournir une attestation de certification Iso 9001 et 14001. La production de l'attestation de certification Iso 14001 n'est pas éliminatoire mais est fortement conseillée

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : L'ensemble des personnels intervenant du candidat devront avoir subi avec succès une formation de sécurité incluant une habilitation Atex

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 5

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1760211>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 22/01/2026

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1760211>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : Aucune clause de garantie financière prévue

Date limite de réception des offres : 15/01/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. La consultation comporte des

conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire

Montage financier : Fonds propres Fluxel S.A.S. Aucune avance prévue. Les prix sont révisibles. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur de 45 jours date de facture

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : FLUXEL S.A.S

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Déchets dangereux

Description : Déchets dangereux de surface (DD) et dans les enrochements
 Montant HT minimum du lot pour la durée totale du contrat : 50 000,00 Euro(s) H.T

Identifiant interne : 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90520000 Services relatifs aux déchets radioactifs, toxiques, médicaux et dangereux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90511000 Services de collecte des ordures

Options :

Description des options : Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Port Pétrolier de Lavéra/Port Pétrolier de Fos sur Mer/Bâtiment administratif de Lavera

Ville : Lavera

Code postal : 13170

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Date de fin de durée : 01/04/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 4

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. La durée du marché est la période pendant laquelle des bons de commande peuvent être émis. Cette durée est indépendante des délais d'exécution des bons de commande. Le présent marché est conclu pour une première période de validité d'un an à compter de sa date de notification. A l'issue de sa 1ère période de validité annuelle, le marché est ensuite reconductible par décision expresse du Président de l'entité adjudicatrice sans que sa durée totale ne puisse excéder 5 ans (Soixante mois) consécutifs à compter à compter de sa date de notification. La décision de l'Entité adjudicatrice de reconduire ou de ne pas reconduire le marché sera adressée chaque année au titulaire, au plus tard, 1 mois avant la date anniversaire de notification du marché qui est aussi la date d'échéance de chaque période de validité annuelle par lettre recommandée avec avis de réception postal (Lrar) ou tout autre moyen permettant d'établir de façon certaine la date de réception. Le titulaire ne peut refuser la reconduction passer le délai mentionné ci-après. Quelle que soit la décision du Président de Fluxel Sas, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours. Pour chacun des lots, un bon de commande au moins semestriel sera passé pour la prise en compte de l'ensemble des prestations contenues dans les bordereaux de prix unitaires sans dépasser l'année d'exécution budgétaire en cours

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,250,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le présent marché sera renouvelé, soit à l'identique soit avec des modifications substantielles, à l'issue de sa période de validité de 5 ans suivant sa notification, sauf si celui-ci est dénoncé avant à la fin d'une de ses 4 échéances annuelles

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Mesures de gestion environnementale

Description : Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat. Description du processus de gestion environnementale de collecte et traitement (réduction des gaz à effet de serre, réduction énergétique, etc....)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Mesures pour garantir la qualité

Description : Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Démonstration de sa capacité à proposer un plan de progrès qui doit aboutir, dans la mesure du possible, à une optimisation des coûts dans le traitement des déchets à moyen et/ ou long terme pour son client

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : description de l'ensemble des matériels (camions bennes, nombre et type et modèles de conteneurs, bacs qu'il peut mettre à disposition notamment) et équipements dont il dispose pour notamment traiter les Dasri, les Déchets électriques et électroniques (D3e) et fosses septiques

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Certificats délivrés par des organismes indépendants concernant les normes d'assurance qualité

Description : Certification Mase (Manuel Assurance Sécurité Entreprise) valide ou en cours de validité ou copie de la demande d'adhésion à la certification Mase, justifiant d'une démarche en cours ou équivalent (Uic, Ohsas 18001, Gehse, Vca)

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Inscription à un registre du commerce

Description : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels niveau : Il s'agit des justificatifs de : - l'assurance responsabilité civile d'exploitation et - l'assurance responsabilité civile professionnelle (Rc Pro) qui couvre les dommages causés à des 1/3 par produits ou déchets défectueux manipulés ou traités Compte tenu de la sensibilité du dossier en matière environnementale, il sera exigé un niveau de capacités financières minimales annuelles fixé à 2 fois le montant estimé du marché dans le domaine concerné, à savoir le transport, la collecte et le traitement des déchets non dangereux (Dnd) pour le lot n°1 et dans celui des déchets dangereux pour le lot n°2 ; ces 2 lots sont définis de manière détaillée à l'article 3 du dans le cahier des clauses techniques particulières (Cctp). Pour les entités qui se présentent à plusieurs en groupement, il est demandé que celui qui assure les fonctions de mandataire soit celui qui puisse justifier de ce niveau de chiffre d'affaires au moins dans le domaine concerné pour le lot auquel le groupement en cause se porte candidat. En cas de sous-traitance, l'entreprise principale est celle sur laquelle portera essentiellement le contrôle même si les Ca de ses sous-traitants devront être fournis pour pouvoir juger la solidité globale de l'offre. niveau : Par lot, chaque entreprise candidate fournira le détail de son chiffre d'affaire en séparant les Déchets Dangereux (lot 2) des déchets non dangereux (lot 1) structuré selon la forme juridique de l'entité qui répond : seule, en sous-traitance, groupement

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité

Description : Habilitation Zone d'accès restreint (Zar) du personnel intervenant sur les sites le candidat devra fournir une attestation de certification Iso 9001 et 14001. La production de l'attestation de certification Iso 14001 n'est pas éliminatoire mais est fortement conseillée

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : L'ensemble des personnels intervenant du candidat devront avoir subi avec succès une formation de sécurité incluant une habilitation Atex

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Références sur des services spécifiés

Description : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 5

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1760211>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner : 22/01/2026

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1760211>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Description de la garantie financière : Aucune clause de garantie financière prévue

Date limite de réception des offres : 15/01/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire

Montage financier : Fonds propres Fluxel S.A.S. Aucune avance prévue. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur de 45 jours date de facture

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : FLUXEL S.A.S

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 5E6D4739-D613-6AA4-2C8A2FE466DF0038

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : FLUXEL

Numéro d'enregistrement : 59659

Adresse postale : route Gay Lussac

Ville : Lavera

Code postal : 13117

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : M. le Président

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0442406339

Télécopieur : 0442406330

Adresse internet : <http://agysoft.marches-publics.info>

Profil de l'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : FLUXEL S.A.S

Numéro d'enregistrement : 5E6D4759-BEB6-481E-8BDDA5889577E39F

Adresse postale : Route Gay Luassac

Ville : Lavéra

Code postal : 13117

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Pôle achats/marchés

Adresse électronique : karim.nadji@fluxel.fr

Téléphone : 0442406339

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence

Numéro d'enregistrement : 5E6D4768-AED7-786D-0A8D3467EC272DB8

Adresse postale : 40 boulevard Carnot

Ville : Aix En Provence

Code postal : 13616

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : tj1-aix-en-provence@justice.fr

Téléphone : 0442338300

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence

Numéro d'enregistrement : 5E6D4777-FE85-1312-A6A3CC16EA614B50

Adresse postale : 40 boulevard Carnot

Ville : Aix En Provence

Code postal : 13616

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : tj1-aix-en-provence@justice.fr

Téléphone : 0442338300

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 844c36d4-bafa-4d3e-8633-52f30602de12 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/12/2025 à 16:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/12/2025